



## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE** : 7 mai 2018

**HEURE** : 19 h

**PRÉSENTS** : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Rémi Hébert, Kassim Doumbia et Mylène Chiasson.

**ABSENT** : Brigitte Mazerolle Arseneau

**PUBLIC** : 14 personnes en plus d'un journaliste (CKRO) et de M. Wallace Blaquière.

### 1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h05.

### 2. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Adoption du procès-verbal

#### a. Réunion ordinaire du 3 avril 2018

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 3 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### b. Réunion extraordinaire du 17 avril 2018

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 17 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

## 6. Correspondance

- (a) La greffière fait la lecture d'une correspondance de Carmen L. Losier d'Apprentissage pour adultes Péninsule Inc. concernant leur campagne de recrutement 2018-2019 pour siéger sur le comité régional.
- (b) La greffière fait état de l'information contenue dans le rapport des permis octroyés en mars 2018 par la Commission des services régionaux P.A.
- (c) La greffière fait état de l'information contenue dans le rapport des permis octroyés en avril 2018 par la Commission des services régionaux P.A.
- (d) La greffière mentionne que la municipalité a reçu une lettre de remerciement d'Espace Croissance pour le don de 500\$ octroyé.
- (e) La greffière mentionne que la municipalité a reçu une lettre de remerciement de Gaëtane Manzerolle Haché à la suite à la reconnaissance de M. Nérée DeGrâce comme Citoyen honoraire de la ville.

## 7. Rapport des comités

### a) **Environnement et Sports**

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport pour les comités d'Environnement et de Sports et dépose son rapport.

### b) **Développement communautaire**

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité de Développement communautaire et dépose son rapport.

### c) **Finances et Tourisme**

Le conseiller Kassim Doumbia procède à la lecture de son rapport pour les comités de Finances et de Tourisme et dépose son rapport.

### d) **Développement économique et Sécurité publique**

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport pour les comités de Développement économique et de Sécurité publique et dépose son rapport.

### e) **Infrastructures**

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité d'Infrastructures et dépose son rapport.

## 8. Affaires nouvelles

- (a) **Résolution : Troisième lecture par son titre de l'arrêté 42-2018 concernant le service de contrôle des chiens**

VILLE DE SHIPPAGAN  
*Antoine Savie Richaud* MAIRE  
*Mylene Coussa* SECRÉTAIRE MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on adopte en troisième lecture par son titre l'arrêté 42-2018, un arrêté municipal concernant le service de contrôle des chiens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(b) Résolution : Adoption de l'arrêté 42-2018 concernant le service de contrôle des chiens**

À la suite de l'application de l'article 15(2) a), 15(3) et 70 de la *Loi sur la gouvernance locale*, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on adopte l'arrêté 42-2018, un arrêté municipal concernant le service de contrôle des chiens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(c) Résolution : Centre plein air Arpent de neige**

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet que la Ville de Shippagan octroie un montant de 2,500\$ par année pour une période de 5 ans à partir de l'année 2018 au Centre de plein air les arpents de neige.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du maire**

La maire fait la lecture de son rapport.

**10. Levée de l'assemblée**

La réunion a été levée à 19h50.

**11. Parole au public**

La maire donne la parole au public.

Wallace Blaquière, du ministère de la Justice et de la Sécurité publique, présente l'Unité d'enquête chargée de l'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*.

VILLE DE SHIPPAGAN  
*Christa Savini Richard* MAIRE  
*Mylene Ousse* SECRÉTAIRE  
MUNICIPAL